

PROGRAMME CLUB PLUi : TVB et PLUi (2ème partie)

26 juin 2014, 9h30 – 16h30, amphithéâtre DREAL Bourgogne, Dijon



9h30 Accueil café

Le projet TVB

10h00 Point sur la loi Alur

- présentation des principaux chapitres du titre 4, surtout sur les PLUi
- réponses aux questions
- échanges avec la salle

11h00 Table ronde des acteurs principaux du projet TVB dans les PLUi et SCoT
animation CEREMA

✓ **le SCoT de Montpellier**

Alban FILIPAK, Montpellier Agglomération

✓ **le Bureau d'études Latitude UEP**

Laurence FOREL

*présentation de leurs expériences en matière de TVB
échanges avec la salle*

12h30 Déjeuner au restaurant administratif, à l'invitation de la DREAL

.... et sa déclinaison dans l'aspect réglementaire

14h00 Échanges, débats, solutions-innovations : 3 groupes pour trois Ateliers...
animation CEREMA, DREAL, DDT

Atelier 1 : les OAP : quel contenu ?

Référente : Julie Espinas, CEREMA

Atelier : les zonages : zone A ou zone N ?

Référent : Stéphane Lévêque, CEREMA

Restitution / conclusion des Ateliers....

16h15 Conclusions de la journée

DREAL Bourgogne

Inscription à effectuer par mail, auprès de
magdalena.durand@developpement-durable.gouv.fr

Accéder à la DREAL Bourgogne – site Voltaire de Dijon

Carte MAPPY
27-11-2012



DREAL Bourgogne
19 bis – 21 Bd Voltaire
21 000 Dijon
Tel : 03 45 83 22 22
dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr

Accéder à la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne :

- Transports en commun via gare SNCF (environ 30') : bus ligne 5 – départ Square DARCY (7' à pied) arrivée De Musset (6' à pied)
- VéloDi : station Auxonne – Eldorado (à l'angle de la rue A. De Musset et rue d'Auxonne – 6' à pied)
- Route : sortie Dijon Centre – N5 – rue d'Auxonne, bd Voltaire.

Pour les agents du MEDDE et METL disposant d'un accès au réseau ministériel :

http://cartelie.application.i2/cartelie/voir.do?carte=accés_mode_doux_sites_dijon&service=DREAL_Bourgogne